



CE DOCUMENT EST IMPORTANT ET NÉCESSITE VOTRE ATTENTION IMMÉDIATE. EN CAS DE DOUTE, VEUILLEZ CONSULTER UN PROFESSIONNEL.

14 novembre 2025

Avis aux actionnaires d'abrdrn SICAV II – Global Risk Mitigation Fund

Cher actionnaire,

Par la présente, nous vous informons, en tant qu'actionnaire d'abrdrn SICAV II – Global Risk Mitigation Fund (le « **Fonds** »), de la décision du conseil d'administration (le « **Conseil d'administration** ») d'abrdrn SICAV II (la « **Société** ») de clôturer le Fonds en le mettant en liquidation le 17 décembre 2025 (la « **Date de clôture** »).

1) Justification de la clôture

Le Fonds n'a pas attiré les niveaux d'entrées prévus depuis son lancement et a connu une baisse progressive de sa valeur liquidative. Le Fonds compte actuellement 7 participations et sa valeur liquidative, au 8 octobre 2025, s'élève à environ 14,3 millions de dollars US.

Les petits fonds sont confrontés à un certain nombre de difficultés opérationnelles, car ils ne peuvent pas bénéficier d'économies d'échelle. Cela peut entraîner des difficultés à acheter et vendre des actifs à un prix raisonnable, ce qui peut compromettre la performance des investissements et entraîner des coûts proportionnellement plus élevés. Après avoir examiné les options disponibles, nous estimons qu'il est dans l'intérêt de tous les actionnaires de clôturer le Fonds, de liquider tous les actifs sous-jacents et de restituer le produit de la liquidation aux actionnaires.

Par conséquent, conformément à l'article 35 des statuts de la Société (les « **Statuts** ») et aux dispositions applicables du prospectus de la Société (le « **Prospectus** »), le Conseil d'administration a décidé qu'il était dans l'intérêt des actionnaires de mettre le Fonds en liquidation à la Date de clôture et de procéder au rachat obligatoire de toutes les actions en circulation du Fonds, comme décrit ci-dessous.

2) Processus de liquidation et impact sur les actionnaires

Le processus de liquidation des actifs du Fonds débutera environ deux semaines avant la Date de clôture, soit vers le 3 décembre 2025. À compter de cette date, le Fonds ne respectera plus sa stratégie d'investissement, car il sera géré de manière moins diversifiée, avec une allocation accrue en liquidités à mesure que les actifs du Fonds seront réalisés.

À la date de clôture, la Société rachètera toutes les actions en circulation du Fonds énumérées ci-dessous à un prix reflétant les coûts de transaction liés à la liquidation des actifs (à la charge du Fonds), sans frais de rachat. Tous les frais supplémentaires liés à la liquidation (tels que les frais juridiques, réglementaires ou administratifs) seront à la charge de la société de gestion du Fonds, abrdrn Investments Luxembourg S.A. Veuillez noter que le prix de rachat sera calculé à six décimales près uniquement à la Date de clôture afin d'assurer une plus grande précision dans le calcul du produit du rachat, tandis que la valeur liquidative publiée à la Date de clôture sera indiquée à quatre décimales près, comme d'habitude.

abrdrn SICAV II

35a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Telephone: +352 26 43 30 00 Fax: +352 26 43 30 97 aberdeenplc.com

Société agréée et réglementée par la CSSF au Luxembourg. Société immatriculée au Luxembourg sous le numéro B78797.

aberdeenplc.com



Classe d'actions	Devise	ISIN	SEDOL
D Acc Hedged EUR	EUR	LU2462142477	BLFJVC7
D Acc Hedged GBP	GBP	LU2462142634	BLFJVF0
D Acc USD	USD	LU2462142550	BLFJVD8
S Acc Hedged EUR	EUR	LU2462142808	BLFJVH2

Le produit du rachat sera versé sur le compte bancaire désigné par chaque actionnaire dans les trois jours suivant la Date de clôture, conformément aux instructions fournies dans la demande relative aux actions concernées, sous réserve de toute modification ultérieure de ces instructions.

Les actionnaires recevront une communication supplémentaire, sous la forme d'une note contractuelle, dès que possible après la Date de clôture, confirmant la clôture du Fonds et les informant du montant des produits de rachat versés.

Le produit du rachat des parts du Fonds pour lesquelles le paiement aux actionnaires ne peut être effectué sera déposé sur un compte séquestre auprès de la Caisse de Consignation à Luxembourg. Les montants non réclamés auprès du dépositaire dans le délai de prescription applicable seront susceptibles d'être confisqués conformément aux dispositions du droit luxembourgeois.

Si le Fonds reçoit des paiements exceptionnels ou des produits de rachat supplémentaires provenant d'actifs illiquides, ou s'il reste des liquidités après la Date de clôture, des paiements supplémentaires seront versés à tous les actionnaires qui avaient investi dans le Fonds à la Date de clôture. Par conséquent, veuillez noter que si vous effectuez un rachat avant la Date de clôture, vous ne recevrez aucun de ces produits. Au 8 octobre 2025, le Fonds ne détient aucun actif illiquide.

À ce titre, veuillez nous informer de tout changement d'adresse à compter de la Date de clôture aux coordonnées indiquées dans la lettre. Si les coordonnées que nous avons pour vous ne sont pas à jour au moment où ces paiements (le cas échéant) sont effectués, nous pourrions ne pas être en mesure de vous verser votre part (le cas échéant).

3) Étapes suivantes

SI VOUS SOUHAITEZ CONTINUER À INVESTIR DANS LE FONDS JUSQU'À LA DATE DE CLÔTURE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DÉMARCHE À EFFECTUER.

Le Fonds restera ouvert à de nouvelles souscriptions de la part des investisseurs existants jusqu'à deux semaines avant la Date de clôture. Les actionnaires peuvent racheter leurs actions du Fonds jusqu'au 12 décembre 2025 13h00 CET, conformément aux procédures standard décrites dans le Prospectus. Les actionnaires sont informés que, si vous rachetez vos actions du Fonds entre la date du présent avis et le 12 décembre 2025, le prix de rachat et le prix d'échange seront ajustés à la baisse d'environ 0,90 % conformément aux dispositions relatives à la fluctuation du prix figurant dans le prospectus afin de refléter les coûts de transaction prévus. Le taux d'ajustement variera de temps à autre en fonction des conditions du marché et du portefeuille au moment du rachat.

Si vous ne procédez pas au rachat de toutes vos parts du Fonds avant la Date de clôture, toutes les parts en circulation du Fonds (dans les catégories de parts spécifiées) seront rachetées d'office par la Société à la Date de clôture, comme décrit ci-dessus dans le présent avis. La valeur liquidative du Fonds à la Date de clôture vous sera distribuée au prorata.

Le rachat de votre placement au plus tard à la date de clôture peut entraîner un événement imposable dans votre pays de résidence fiscale. Cela pourrait entraîner des obligations fiscales et vous pourriez être tenu de payer des impôts sur les gains éventuels. Nous ne fournissons pas de conseils en matière d'investissement et nous vous recommandons vivement de consulter une personne habilitée à fournir des conseils en matière d'investissement en vertu de la législation applicable dans votre pays de

résidence afin de comprendre comment ces changements vous affectent, ainsi que votre investissement et votre situation fiscale.

Les actionnaires peuvent obtenir gratuitement des exemplaires du Prospectus, des Statuts et des documents d'informations clés de la gamme abrdrn SICAV I, ainsi que des exemplaires des derniers rapports annuels et semestriels de la Société, auprès du siège social situé 35a, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg ou à l'adresse www.aberdeeninvestments.com.

Les actionnaires intéressés par une décision de réinvestissement peuvent examiner la pertinence d'autres fonds de la gamme de fonds d'investissement Aberdeen. Nous vous invitons à consulter le site www.aberdeeninvestments.com où vous trouverez la liste complète des fonds disponibles dans votre juridiction.

Le Conseil d'administration accepte la responsabilité de l'exactitude des informations contenues dans cette lettre. Au meilleur de la connaissance et de la croyance du conseil d'administration (qui a pris des mesures raisonnables pour s'assurer que cela est le cas), les informations contenues dans cette lettre sont conformes aux faits et ne omettent rien susceptible d'affecter l'importance de ces informations.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, veuillez nous contacter à notre siège social ou, si vous le souhaitez, appeler l'une des lignes d'assistance suivantes du Centre de services aux actionnaires :

Europe (hors Royaume-Uni) et reste du monde : +352 46 40 10 820

Royaume-Uni : +44 1224 425255

Asie : +65 6395 2700

Hong Kong : +852 2103 4700

Les investisseurs belges voudront bien noter que le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, le dernier rapport semestriel ainsi que le dernier rapport annuel sont disponibles gratuitement en français, en néerlandais et en anglais sur le site internet www.eifs.lu/abrdrn et auprès de l'agent de transfert :

abrdrn Investments Luxembourg S.A. 35a, avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Grand Duchy of Luxembourg

La Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») est publiée sur le site de la société de gestion, sur <http://www.fundinfo.com> et disponible auprès de l'agent facilitateur.

Le document d'informations clés pour l'investisseur doit être lu attentivement avant d'investir. Le précompte mobilier en vigueur en Belgique est de 30%.

Cordialement,



Pour le compte et au nom du
conseil d'administration d'abrdrn SICAV II

abrdrn SICAV II

35a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Telephone: +352 26 43 30 00 Fax: +352 26 43 30 97 aberdeenplc.com

Société agréée et réglementée par la CSSF au Luxembourg. Société immatriculée au Luxembourg sous le numéro B78797.

aberdeenplc.com

